

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune par la " Société d'Exploitation des Ports SA " et la société " Boluda Towage France SAS "

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **Société fondatrice N° 1 :** " Société d'Exploitation des Ports SA " (« Marsa Maroc ») ;

Société fondatrice N° 2 : " Boluda Towage France SAS ".

Nature de l'opération

- Création d'une entreprise commune.

Secteur économique concernés

- Le marché des services de remorquage des navires et d'assistance portuaire.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 juillet 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la création, par les sociétés « Société d'Exploitation des Ports SA » - Marsa Maroc - et « Boluda Towage France SAS » d'une entreprise commune, dont l'activité principale sera le remorquage de navires et l'assistance portuaire, exclusivement au sein du port Nador West Med.

« Société d'Exploitation des Ports SA » - Marsa Maroc - est une société anonyme de droit marocain, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 156717. Elle est active dans les opérations portuaires multi-trade au Maroc, avec une présence dans de nombreux ports commerciaux au Maroc, ainsi qu'une présence au Bénin dans le port de Cotonou.

« Boluda Towage France », est une société par actions simplifiée de droit français, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n°843 386 459, dont le siège social est sis à 3 Quai de la Joliette, Marseille, France. Elle est spécialisée dans les activités de remorquage portuaire, côtier et offshore, ainsi que dans le sauvetage maritime. « Boluda Towage France » est une filiale de « Boluda Corporación Marítima », l'un des leaders mondiaux des services maritimes, qui exploite une flotte de plus de 600 navires dans 148 ports répartis dans 50 pays.

Fait à Rabat, le 03 juillet 2025